

Coulaines, le 21 mars 2016

JEUNESSES SPORTIVES DE COULAINES
SECTION ROLLER SPORTS
LE PRESIDENT, Philippe NELAIN
6 rue Eugène Labiche
72000 Le Mans
tél. 06 85 11 47 60 ou 02 43 81 30 64
philippe.nelain.roller@orange.fr

Madame la Présidente, Monsieur le Président.

Le Grand national organisé par la section roller des Jeunes sportives de Coulaines, 2ème manche de la coupe de France de roller de vitesse, aura lieu les samedi 25 et dimanche 26 juin sur la piste du site sportif du Val de Monnet selon les modalités précisées ci-après.

³⁵/₁₇ **Les courses :**

- **les catégories d'âge** : de super mini à vétéran ;
- **le programme** : en annexe à ce document ;
- **les classements**, séparés en vitesse, fond et relais ;
- **les récompenses** aux 3 premiers de chaque catégorie.

³⁵/₁₇ **Les inscriptions :**

- **les délais et les frais** : les tarifs sont à 7 € jusqu'à la catégorie poussin pour les demandes parvenues avant le 31 mai, ensuite à 14 € jusqu'au **10 juin, date limite des inscriptions** ; à partir de la catégorie benjamins, rajouter 2 € de taxe pour le comité course, soit 9 € avant le 31 mai, 16 € jusqu'au **10 juin, date limite des inscriptions. Aucune inscription ne pourra donc être prise sur place** ;
- **les puces** : la location est à 5 €, la caution à 60 € par puce ;
- **les modalités pratiques** : engagement via le module FFRS : <http://stat.ffrs.asso.fr/>
- **le règlement** : fiche d'inscription et chèque à l'ordre de JSC section roller, à envoyer à
Catherine Gallais
16 rue du Touquet
72190 Coulaines

³⁵/₁₇ **Le séjour :**

- **les déplacements** sont à la charge des participants ;
- **les hébergements** : des caravanes, camping-cars et toiles de tente pourront être installés dans l'enceinte du site sportif du "Val du Monnet" (sauf sur le pourtour de la piste réservé aux seules installations de la course) et des matelas pourront être disposés dans le COSEC (gymnase) (fiche réservation); l'organisation ne se charge pas de réservations d'hôtels ;
- **les repas** : des services de restauration rapide sont prévus à proximité de la piste ; des repas peuvent être également servis en salle, **sur réservation avant le 10 juin** (fiche réservation et paiement), pour le samedi soir (10 €), le dimanche matin (5 €) et le dimanche midi (10 €) ; en conséquence, il ne sera pas possible d'obtenir des repas en salle les jours de compétition s'ils n'ont pas été réservés avant la date limite.

Au plaisir de vous accueillir, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Philippe NELAIN